



CHANGEMENT D'HEURE

Dimanche 27 octobre, il faudra retarder sa montre d'1 heure : à 3 heures il sera en fait 2 heures.

AGENDA

- **11 novembre :** commémoration de la victoire et de la paix de 1918
- **14 novembre :** conseil municipal 20h30 salle de la mairie
- **21 novembre :** soirée Beaujolais
- **24 novembre :** bourse aux plantes
- **1^{er} décembre :** marché de Noël
- **15 décembre :** arbre de Noël des enfants du village
- **21 décembre :** goûter et colis des aînés
- **5 Janvier :** vœux du maire
- **23 et 30 mars 2014 :** élections municipales
- **22 et 25 mai 2014 :** élections européennes



Le prix d'excellence !

Grisy les Plâtres a reçu le 8 octobre, le prix d'excellence du jury du concours départemental des villes, villages et maisons fleuries 2013 par Gérard Lambert - Motte conseiller général. Notre village est proposé à la première fleur au jury régional.

Christian Soret a inscrit notre commune à cette prochaine édition 2014. Une équipe constituée du responsable de la cellule biodiversité de Cergy-Pontoise, du chargé de mission du Conseil général pour les parcs et jardins, de la chargée de mission aménagements et paysages du Parc naturel régional du Vexin français va nous accompagner dans la mise en valeur du fleurissement et de notre cadre de vie. Pour conquérir cette première fleur attribuée par le conseil régional d'Ile de France, de nombreux efforts nous attendent d'ici juillet prochain.

La commune, ses habitants et en particulier les 65 jardiniers experts et volontaires de l'opération «je jardine mon village» devront se mobiliser afin de mener à bien ce projet. Bravo à toutes et tous pour votre engagement et vos efforts dans l'édition du concours 2013 dont le jury n'a attribué que 3 prix d'excellence, dans le Val d'Oise !



La rentrée des classes est passée !

Pensez aux associations du village pour vos activités et à la garderie scolaire.

■ **L'accueil périscolaire «Sourigriz'»**
Dans les locaux de l'école
Président:
Claude Dassé
Tél : 01 34 66 66 18

■ **Le Foyer rural**
Présidente:
Nathalie Gaudfrin
Tél : 01 30 38 84 34
danse enfants, modern jazz, gymnastique,

yoga, randonnée
petites mains, plumes
et pinceaux, art floral,
Qi Gong Cododragon

■ **La médiathèque «Gris-lit'clic»**
Présidente:
Frédérique Beaudou
Accueil :
12 rue Robert Machy
permanences :
mercredi 17h30/19h00
et samedi 10h30/12h00

■ **Le Club du 3^{ème} âge**
Présidente:
Micheline Friant
Salle 12 rue Robert Machy
Tél: 01 34 66 65 48
Activités ludiques,
gastronomiques
et de loisirs

■ **Les anciens combattants**
Président:
Alain Vanthuyne
Tél: 01 34 66 62 32



Travaux
DANS

NOTRE
village

Sécurité routière

Dans le cadre des aménagements routiers, conduits et financés par le conseil général du Val d'Oise, pour limiter la vitesse rue du Vexin, des travaux ont été réalisés par la Sté DTP21. Les aménagements ont été définis entre la municipalité et le Conseil général du Val

d'Oise et validés par une revue de projet le jeudi 29 août avec le directeur des routes du Val d'Oise. Les implantations d'un rehausseur, de chicanes, de places de parking dans la rue du Vexin devraient permettre la diminution de la vitesse et une fluidité améliorée de l'entrée dans la

rue depuis la place du Soleil Levant.

Une implantation de potelets est prévue à l'entrée de la rue du Vexin (en venant de la place du Soleil Levant) afin de dissuader le stationnement et favoriser ainsi la circulation, en particulier des cars.

Espace «Loisirs et sports» suite des travaux

Arbres décoratifs de l'espace loisirs et sports

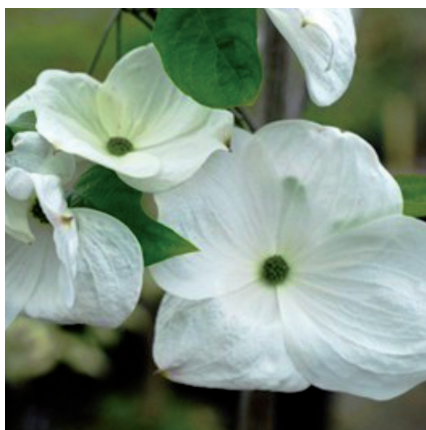
Après l'arrêt estival, les travaux ont repris avec la restructuration des anciens vestiaires du site. Le débroussaillage du terrain, l'installation de la base vie des entreprises et l'abattage nécessaire des peupliers ont été réalisés en juin et juillet. Les arbres implantés en bordure du chemin de l'Isle seront remplacés par une haie d'alignement de frênes. Les travaux devraient être terminés à la fin novembre 2013.



Ginkgo « biloba », à l'automne.



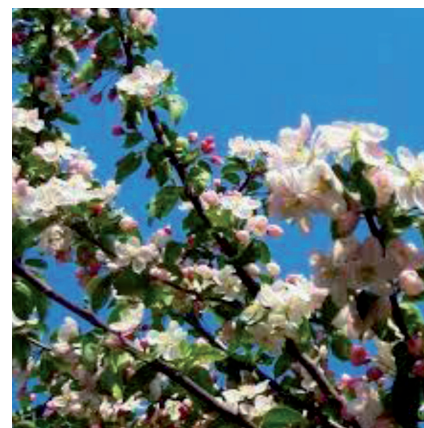
Ginkgo « biloba », pendant l'été.



Cornouiller à fleurs blanches et abondantes ; son feuillage vert moyen se pare de rouge et de pourpre à l'automne.



Fruits du Malus « butter ball ».



Malus « butter ball », en floraison printanière.

Zoom sur les plantations à réaliser



Sophora appelé « arbre de miel » en raison de ses fleurs mellifères qui attirent beaucoup les abeilles.

Frêne « Americana autumn purple » : grand arbre vigoureux avec une large cime ovale. Les feuilles du frêne d'Amérique sont caduques, opposées et ovoïdes à lancéolées, d'un vert foncé à revers grisâtre, et prennent une magnifique coloration pourpre et or en automne.

Différentes variétés ont été choisies pour agrémenter et fleurir l'espace.

■ Le long du chemin de l'Isle : 14 frênes « americana autumn-purple ».

■ 10 sophoras du japon ou « arbre à miel », en raison de leurs fleurs mellifères qui attirent les abeilles, offriront leur ombre et leur ramure gracieuse aux joueurs de boules.

■ 9 malus « Butter Ball » pour le plaisir des yeux et le bonheur des oiseaux.

■ Dans la partie centrale s'étirant en bandeau : 36 pommiers de six espèces différentes et 12 cerisiers de trois espèces différentes.

■ 1 cornouiller « eddye white's wonder »
Cornouiller à fleurs blanches dont le feuillage vert se pare de rouge et de pourpre à l'automne et dont les petits fruits régaleront les oiseaux.

■ 1 ginkgo biloba sera le dernier arbre implanté et cette plantation devrait être réalisée par les enfants de l'école.

Ces végétaux seront plantés le mois prochain avec 400 arbustes et arbres en cépées à définir. L'ensemble paysagé se complètera de tapis herbeux destinés aux loisirs et d'une prairie fleurie favorisant la biodiversité locale.

L'entretien annuel du site sera effectué par une entreprise.

EN
brefDu chauffage
à l'église

6 convecteurs à infrarouges ont été installés dans l'église St Caprais. Dont 2 à l'usage de M^r le Curé.

Bourse
aux plantes
intercommunales

La prochaine bourse aux plantes organisée par Epiais-Rhus, Grisy les Plâtres et Bréançon aura lieu le samedi 23 novembre prochain, sur la place de la mairie de Bréançon.

Parc Régional
du Vexin français

Pour vos rendez-vous (nature et culturel), des informations sur l'environnement, les différentes aides accordées, des documents pratiques... n'hésitez pas à consulter le site internet du PNR : www.pnr-vexin-francais.fr

Enquête sur le logement

L'INSEE réalisera, entre le 17 juin 2013 et le 20 décembre 2013, une enquête sur le logement en France. L'objectif est de décrire le parc de logements et les conditions d'occupation par les ménages de leur résidence principale.

L'enquête permet également de mesurer le coût du logement pour un ménage dans une grande variété de situations. Dans la commune, quelques ménages seront sollicités, ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur qui prendra contact avec eux. Cet enquêteur sera muni d'une carte officielle.

Elections municipales et communautaires
23 et 30 mars 2014

Dans les communes de moins de 1000 habitants les personnes qui sont régulièrement inscrites sur la liste électorale peuvent voter. Les candidats déclarés peuvent toujours se présenter de façon isolée ou groupée. Sont admises les listes qui comportent un nombre de candidats inférieur voire supérieur au nombre de postes à pourvoir. Il est toujours possible de panacher en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote mais ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature. Sont élus au premier tour de scrutin, les candidats qui réunissent cumulativement :

- la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés,
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs. Un second tour est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux. Seuls peuvent se

présenter au second tour ceux qui ont fait acte de candidature au premier tour sauf si dès le premier tour le nombre de candidats était inférieur au nombre de sièges à pourvoir. La déclaration de candidature préalable est toujours nécessaire. Même au second tour, il n'est pas possible d'élire quelqu'un qui n'a pas déclaré sa candidature. Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants. En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu. Contrairement aux communes de plus de 1 000 habitants, le bulletin de vote ne comporte pas la désignation des représentants de la commune au sein de la communauté de communes. La commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre de postes à pourvoir.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Sinon, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est fixée au mardi 31 décembre 2013 et se fait en mairie.

Incivilités et comportements incorrects

Depuis quelques mois des actes d'incivilité et des comportements incorrects ont eu lieu au cimetière. Rappelons qu'en entrant dans le cimetière, toute personne s'engage à respecter ce lieu de mémoire et de recueillement. Tout comportement qui perturbera le respect des défunts et de leurs familles fera l'objet d'une plainte de la mairie à la gendarmerie et toute dégradation ou vol devront être réparés aux frais du contrevenant, sous peine de poursuites.

Déjections canines

Il est désagréable de se promener dans le village et de constater que les trottoirs et les pelouses sont souillés. Afin d'y remédier, il est demandé aux propriétaires de bien vouloir ramasser avec un sac en plastique les salissures et de ne pas laisser leurs animaux vagabonder.



Parce qu'il est important de se responsabiliser, de respecter nos enfants, nos cantonniers et les villageois, ensemble préservons nos espaces !

Mairie

10, rue Robert Machy
95810 Grisy-les-Plâtres
Tél. 01 34 66 62 69
Fax. 01 34 66 43 61
Site internet :
www.grisylesplattes.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et mardi : 9h-12h
Mercredi et vendredi : 14h-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 14h-16h30
le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois : 10h à 12h

Ce bulletin a été réalisé par :

Directeur de publication : Christian Soret.
Comité de rédaction : Catherine Carpentier, Alain Rochette, Fabienne Druot, Claude Dasse, Jean-Jacques Letailleur.
Photos : Catherine Carpentier, Alain Rochette.
Création et maquette : Valérie Jaunet.